

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

AVRIL 2014 - N° 47 - 1€

Naissance de nos communes : VITRIVAL



47

LE NOUVEAU MESSAGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitrival), à la boulangerie Dardenne, à la chocolaterie Florent.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth et chez l'institut esthétique Picavet (Névremont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitrival à la Sandwicherie et à la station service, à l'épicerie de Sart-Eustache.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

IBAN : BE27 3601 0215 7473

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandermismissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt, Grégory Piet.

"La culture est l'une des plus grandes richesses de l'Europe, mais aussi la richesse qu'elle défend le moins bien".

C'est avec ce constat que Martin Schulz, Président du Parlement européen a ouvert son discours prononcé il y a quelques jours au Forum de Chaillot à Paris. Vingt ministres européens en charge de la culture et des commissaires de l'Union s'y sont réunis les 4 et 5 avril pour réfléchir, avec les artistes et les autres acteurs culturels, à l'avenir et la place de la culture au sein de l'Europe.

Une prise de conscience serait-elle donc en train de se produire à l'approche des élections européennes? Ayons bon espoir!

Mais de façon plus proche, plus locale, les choses doivent bouger également !

Un centre culturel est par nature engagé dans l'exercice, par les citoyens, de leurs droits culturels, lesquels impliquent plusieurs dimensions : les droits culturels, c'est d'abord pour chacun, le pouvoir d'accéder aux oeuvres artistiques, aux langages, aux savoirs, aux filiations. La perspective est de transmettre des richesses culturelles. La démocratie culturelle se déploie grâce à des démarches dites d'éducation permanente favorisant les rencontres, amenant les citoyens à s'engager dans des actions collectives.

Nous voulons que le centre culturel se vive comme une « maison commune », comme un espace-temps ouvert sur la ville, les villages, les quartiers...

Dans le cadre de l'action de votre centre culturel fossois 2015-2020, nous serions vraiment intéressés de rencontrer des gens qui ont envie d'en parler et de construire ensemble ce projet culturel pour les années à venir, et ce que ce soit à titre personnel ou pour représenter un collectif existant.

Nous pouvons nous rencontrer, on vous écoute... Discutons-en !

Nous récoltons toutes vos infos d'ici octobre et nous vous tiendrons au courant des résultats.

Parce que la culture à Fosses, c'est vous, vos enfants, vos proches : nous avons besoin de vous !

Pour nous contacter : 071/26.04.40 ou culture@fosses-la-ville.be

■ Brigitte Romain

Comme une fleur

Il est à Fosses un endroit féerique où c'est le printemps tous les jours. Les fleurs aux mille couleurs semblent y sourire en dégageant un parfum bienfaisant. On aimerait s'y attarder... Affichant ses 12 ans d'ancienneté, le magasin « Comme une fleur » situé rue Albert ler attire des clients de plus en plus fidèles. C'est dans l'atelier, à l'arrière du magasin, face à la table de travail bien garnie que Sylvie et Alain Servais nous en apprennent davantage. Tout en parlant, Sylvie et Anne-Cécile enchaînent bouquets et montages.



l'idée d'ouvrir un commerce de fleurs s'est concrétisée en mars 2002. Quelles furent les motivations de M. et Mme Servais ?

« - J'ai travaillé chez différents fleuristes et surtout dans le domaine du montage de fleurs en soie... répond Sylvie Servais.

- J'ai toujours vécu dans le commerce des fleurs car mes parents tenaient le magasin « Fleurs Servais » à Mettet en face de l'église, nous explique son époux. Ma femme et moi étions indépendants en sous-traitance et nous avons eu l'idée d'ouvrir notre propre magasin »

Tenir un commerce nécessite toute une organisation. « Comme une fleur » emploie 3 temps pleins. Si Sylvie (qui gère également la comptabilité) et Anne-Cécile s'occupent du magasin, Alain Servais prend en charge l'achat des fleurs.

Mme Servais nous confie leur stratégie pour avoir des fleurs de qualité : « - La criée pour les fleurs se fait la nuit. Mon mari se lève souvent à 3h30 pour se rendre soit à Bruxelles, soit en Hollande. Il doit repérer les fleurs qui nous intéressent pour le début de la vente de 5h30 ». Et Alain S. de nous préciser : « Le but de cette démarche est d'avoir du frais pour bien servir le client. Les fleurs des criées sont coupées le mercredi et vendues le jeudi matin. Elles ne vont pas dans les frigos des grossistes. Ce qui donne une qualité de fleurs exceptionnelle. Saviez-vous que 80% des fleurs vendues à la criée

de Bruxelles sont belges ? La Belgique compte beaucoup d'horticulteurs néerlandophones. »

Présentant du traditionnel bouquet floral au montage le plus recherché pour offrir ou pour un événement, « Comme une fleur » s'occupe aussi des compositions pour les décès avec un service livraison dans l'entité, voire dans le monde entier via Interflora ! À la recherche d'un petit cadeau ? Le commerce propose en outre des objets de décoration Sia, des bougies... que l'on peut d'ailleurs retrouver en expo dans le chalet et la tente à l'arrière.

Mme Servais apprécie vraiment l'aspect relationnel de son métier. « Nous avons fait beaucoup de connaissances grâce au magasin. Certains clients sont devenus des amis. Nous avons conservé d'anciens clients très fidèles comme par exemple M. et Mme Germiot ou encore Mme Picavet mais il y en a beaucoup d'autres que nous remercions pour leur fidélité. Il faut dire que la clientèle fossoise est assez confiante, agréable et amicale ! » nous confie-t-elle. Devant autant d'enthousiasme, on ne peut que souhaiter une bonne continuation à « Comme une fleur ».

Infos : ouvert de 9h à 18h30 et le dimanche matin. Fermé le mercredi sauf si jour férié. Tel : 071/71.25.05

Page Facebook Comme une fleur - Fosses-la-Ville où les photos des nouvelles collections sont publiées.



Le Roux village vivant

Tant que des personnes dévouées vivent leurs villages, ceux-ci ne s'éteindront jamais. On peut dire que Le Roux possède ces personnes et il se porte bien. Fin février, nous avons rencontré une figure emblématique de ce bourg, Freddy Delzant, dans le cadre d'une nouvelle appellation pour la salle des sports de Le Roux.



Il nous fait part de cet événement qui se déroula le neuf mars.

C'est une idée qui germait en lui depuis longtemps et l'année passée, il s'est lancé dans l'aventure. Son vœu était de renommer la salle des sports du nom d'un Rovelien emblématique, Michel Dargent, défenseur incontesté de Le Roux depuis plus ou moins 40 ans

Il est vrai que ce dernier s'est dévoué pour ses élèves, le village et plus particulièrement pour l'accessibilité aux sports pour les enfants. C'est grâce à lui que la salle des sports a pu voir le jour. Il s'est acharné corps et âme pour l'obtenir. Dans sa lancée, il a souhaité que le complexe devienne en quelque sorte, le centre névralgique du village en regroupant tous les comités et autres associations et en accueillant les Roveliers pour passer un moment festif ensemble. Il a ainsi créé « La Rovelienne », structuré le calendrier des manifestations et assuré la pérennité des traditions roveliennes. Il était de droit que cette salle porte son nom. Ce n'est qu'une juste récompense des efforts fournis.

Pour arriver à ses fins, Freddy a contacté la commune de Fosses et, le 12 décembre de l'année passée, il a obtenu une réponse positive.

Le projet mis sur pied, la première opération a porté sur la fabrication de la plaque commémorative qui a vu le jour grâce à l'atelier de signalisation de Fleurus. Auparavant, il avait eu l'accord de la famille. Par des contacts divers et nombreux, il a pu rassembler un nombre important de photos des activités qui s'y sont déroulées.

Freddy relate que la cérémonie du 9 mars a ainsi eu

lieu vers 14h, en présence des autorités communales, la famille Dargent, d'un grand nombre des anciens et actuels entraîneurs et des joueurs des divers sports pratiqués dans ces lieux, ainsi que des personnes liées de près ou de loin à ce complexe sportif.

Pour l'inauguration, la plaque fut placée sous cache. Ce sont les petits enfants de Michel Dargent qui l'on retiré au moment venu. Il y eut un discours du bourgmestre et de lui-même avant de lever le verre. Des cimaises étaient installées où l'on a pu voir divers documents relatifs à la construction et aux activités sportives.

On profita de l'occasion pour inaugurer le nouveau marquoir électronique que le club de volley vient de recevoir. Grâce à un financement de la Région Wallonne.

Il nous a été rapporté qu'un quart d'heure avant la cérémonie, Michel Dargent ne savait toujours pas qu'il allait être mis à l'honneur.

Je n'ai pas inséré une photo de la plaque commémorative pour pousser le lecteur à se rendre dans ce beau petit village et de profiter par la même occasion de le visiter, ainsi que les autres villages de l'entité de Fosses qui ont de petits trésors à voir.

Je dirai quand même que cette plaque est placée sur la façade et porte les mentions :

« Salle communale » en première ligne, « des sports de Le Roux » en deuxième ligne, « Michel DARGENT » en troisième ligne.

Je terminerai en disant qu'auparavant cette salle des sports portait le nom de Cerfaux.

Echauffement pour le Laetare !

Le Syndicat d'initiative et du tourisme essaye depuis quelques temps de redynamiser la Place du Marché en proposant des animations sur le kiosque.

Quoi de mieux qu'un apéro le samedi du Laetare pour se mettre dans l'ambiance du lendemain ? Ajouter à cela le groupe local « Beverly Pils » et vous obtiendrez une soirée conviviale à l'esprit Fossois.



A l'initiative de Stéphanie Ravet et son équipe, un apéro « Pré-Laetare » était proposé sur la Place du Marché.

Pour l'animer : « Les Beverly Pils » ! Les membres de ce groupe rock festif, issu de la région, se sont rencontrés lors de leurs études. Ce groupe sympathique chante des chansons amusantes, festives, souvenirs de leurs guindailles d'antan.

La dernière chanson en date, « Pik Pik le moustique », fait un carton auprès des jeunes et des moins jeunes. Cet air entraînant vous reste dans la tête longtemps... Les enfants présents l'entonnaient avec joie et connaissaient même les paroles par cœur.

250 personnes étaient rassemblées sur la Place pour apprécier ce bon moment et/ou s'échauffer pour les festivités du Laetare. Les Fossois présents l'ont affirmé : il y a longtemps que l'on avait plus connu si belle ambiance conviviale sur la Place du marché.

Belle réussite pour cet apéro « Pré-Laetare » qui, espérons le, sera le premier d'une longue série...

■ Pierre-Jean Vandersmissen



Photos : Kim Foucart



VITRIVAL : la 5^e mairie de Fosses

Jusqu'à la Révolution française, Vitrival fit partie intégrante de la commune de Fosses, dont elle formait la 5^e mairie ; son histoire se mêle donc intimement à celle de Fosses. Mais contrairement à Aisemont et Sart-Saint-Laurent, qui arrachèrent tardivement leur indépendance à force d'insistances et de démarches, Vitrival devint automatiquement commune autonome dès 1797.

Etymologie

Les explications du nom de Vitrival sont multiples. On peut oublier les termes *Victoriae vallis* pour « val de la victoire » de César sur la Sambre (à Presles ?), ainsi que *Vietoris vallis*, vallée de vanniers, (même si à une époque les femmes y ont fabriqué des paniers d'osier), *Vietrix vallis*, val de la bouquetière, et *Vitreus vallis*, val du verre (val clair ?). Par contre, un acte de 1217 évoque une *capella sancti Petri in vetera vallis* : chapelle Saint-Pierre en la vieille vallée ; c'est plus sérieux et avait la faveur d'André Spineux, le dernier mayeur ; tandis que Gabriel Clocheret, se basant sur le nom wallon *Viètrivaux*, penchait pour *via tres valles*, vers les trois vallées, ce qui correspond au paysage.

Des origines à l'Histoire

Vitrival a longtemps gardé sa structure forestière qui couvrait autrefois toute l'Entre Sambre et Meuse : des bois lui faisaient comme une couronne : Bois des Chanoines, Bois du Prince, Bois des Masuis, Bois des Dsiettes, Taille l'Evêque... la forêt a formé la trame du village. Le lieu fut occupé bien avant notre ère car on y a trouvé des pointes de flèches en silex. Et en 1859, au Bois du Prince, on a trouvé au pied d'un chêne une cachette de 14 pièces de monnaie romaine (227 et 257). Un village devait donc exister au moins à l'époque gallo-romaine.

Au VI^e siècle, ce village faisait partie du domaine de Bebrona cédé par sainte Gertrude à saint Feuillen et il y est resté durant onze siècles. La plus ancienne mention trouvée est pourtant cet acte de 1217 où un prêtre originaire de Thuin lègue à l'Hôpital Saint-Nicolas de Fosses des terres qu'il possédait sur Vitrival. Au XIII^e siècle, des droits d'usage sont concédés aux habitants de Vitrival dans le Bois des Chanoines : droits d'affouage (bois mort), de champiage (pacage du bétail) et de

glandée (pour les porcs). Un droit parfois contesté d'ailleurs, mais qui donna lieu à un accord, en 1522, au profit de ceux qu'on a appelé « masuis », habitants de Vitrival possédant leur maison (masure) et un bonnier de terre. Et ces habitants avaient droit au titre de bourgeoisie comme ceux de Fosses. Avec, en contrepartie, des devoirs envers le prince-évêque, notamment le fauchage et le fanage du « Pré l'Evêque » ; de même, « Chaque feu (foyer) de Vitrival doit chaque an à monseigneur un poulet tel qu'il peut voler sur le rou d'un char »...

La communauté de Vitrival formait la 5^e mairie de Fosses et donc chaque année, à la Pentecôte, elle se réunissait sous les deux tilleuls encadrant la chapelle pour désigner ses deux représentants au conseil communal (appelé alors le Magistrat) et, avec les autres mairies, les deux bourgmestres de l'année.

D'autre part, le prévôt de Fosses (seigneur de Morialmé) n'avait pas droit de justice sur Vitrival qui avait sa propre Cour de Justice qui ne dépendait que du prince-évêque et pouvait juger tous délits avec des peines allant jusqu'à la peine de mort. Il en reste les lieux-dits « Al Coû » et « Al Justice » (rue du Bout). Mais le Chapitre de Fosses avait sur Vitrival une cour foncière, « l'Echevinage », avec mayeur et échevins nommés par la communauté et qui avait en charge des litiges sur les biens et propriétés, les rentes, héritages, etc.

La population était essentiellement agricole : un recensement de 1556 indique qu'à Vitrival, pour 35 chefs de ménage, on comptait 21 chevaux, 187 bovins et 10 porcs.

Vint la Révolution de 1789, l'occupation française et





l'accession de la communauté de Vitriaval au titre de commune indépendante de Fosses. Le premier maire fut Henri Leclercq, ancien échevin de la Cour de Justice ; après 1815, en régime hollandais, le bourgmestre fut Pierre Galloy, brasseur, qui avait si bien défendu la cause d'indépendance de la commune et le droit de masuyage ; il le fut encore lors de l'indépendance belge en 1830, puis ce fut son fils Pierre Galloy en 1838 et successivement Joseph Eugène, Jacques Lottin, Adelin Dauvin en 1903, de nouveau Joseph Galloy en 1909, Joseph Jassogne en 1921, Georges Parent, Alphonse Pasleau, Hubert Parent et enfin André Spineux, de 1946 à 1976 lorsque Vitriaval revint dans le giron de l'entité de Fosses-la-Ville.

Une paroisse

Dès le XIIe siècle existait une chapelle dédiée à saint Pierre, proche de la « fontaine Saint-Pierre », sur une hauteur ; elle était desservie par un chapelain de Fosses. Fermée à la Révolution française, elle ne fut rendue au culte qu'en 1829, lorsque Pierre Galloy obtint de l'évêque de Namur un prêtre desservant. L'abbé Louis Devillez fut le premier curé en 1843. Mais la chapelle devenait trop petite, aussi la commune décida de construire une église plus grande : la chapelle fut démolie et devint le presbytère, avec une école à côté. La nouvelle église fut consacrée par l'évêque en 1863. Le cimetière côtoyait autrefois la chapelle ; un nouveau cimetière fut érigé à la rue des Bruyères en 1873. Onze curés se sont succédé depuis lors, notamment les abbés Burniaux en 1941, et Noël Saint-Hubert depuis 1971. Vitriaval compte aussi bon nombre de chapelles, notamment N.D. Auxiliatrice (1818), Saint-Roch (1874), Sainte-Adèle, Saint-Hubert (1858), N.D. de Lourdes et la chapelle saint-Pierre (1958) au pied de la colline.

Enseignement

Une première école avait donc été installée dans le presbytère en 1846. La construction de la route Namur-Châtelet, en 1843, suscita l'établissement de nouvelles habitations et en 1870 la commune bâtit une nouvelle école le long de cette voirie, avec maison de l'instituteur, secrétariat et salle du Conseil. En 1869 l'école se doubla d'une section pour filles, tenue par Mlle Marie Lauvaux qui quitta l'enseignement communal lors de la « guerre scolaire » de 1879, pour enseigner à l'école libre ; elle mourut en 1886, victime de son dévouement lors d'une épidémie de typhus. L'école communale de Vitriaval, une des plus importantes de l'entité, a connu encore plusieurs agrandissements.

Renseignements pratiques

Vitriaval n'est plus le village agricole d'autrefois : les petites exploitations ont disparu. Mais le village a connu aussi des forges (à Claminforge), des carrières de calcaire et de grès, un moulin, une brasserie et des activités artisanales. Elle est aujourd'hui essentiellement résidentielle avec de nouveaux quartiers.

Sur les 964 Ha de superficie, un tiers était autrefois boisé ; de nombreux défrichements ont eu lieu à partir de 1840 et il ne reste que 187 Ha de bois. Le relief est bien marqué ; l'altitude est de 157 m. à la sortie vers Claminforge, 170 au niveau de l'église, 235 à la limite de Le Roux et 250 au Bois des Masuis. Quant à la population, elle a varié de 294 habitants en 1800 à 693 en 1846, 922 lors des fusions en 1976 et 1687 en 2012.

Ce village très attachant, à la vie sociale et associative dynamique (avec sa Limotche et sa Marche Saint-Pierre, entre autres), a gardé un aspect rural et pittoresque, marqué par la volonté, le courage et le labeur de ses ancêtres.

Inutile de frapper, la porte est ouverte...

Pour une fois que je prends la plume, dans ces pages que je dévore dès leur parution, j'avais envie de partager avec vous cette passion qui m'anime, m'émeut toujours et me pousse toujours plus loin. Mais en abordant pour vous une facette moins connue du public fossois...

« Macaroni ! » de la Cie des Zygomars, présenté l'an passé avec une réflexion sur l'immigration italienne



J'aurais pu vous parler de la dynamique des ateliers théâtre, de la réflexion issue des créations avec la troupe des ados, du choix des spectacles pour le festival Racontons la Scène...

J'avais envie cette fois de pousser avec vous la porte du théâtre à l'école...

Il faut savoir que depuis plus de 12 ans maintenant, ne disposant pas de salle de spectacle, nous organisons malgré tout des spectacles de théâtre pour les enfants de maternelles jusqu'à la 6ème primaire, conjointement avec le centre culturel

d'Aiseau-Preles.

Saviez-vous que, à en croire les multiples échos, notre théâtre Jeune Public est une fierté de notre Communauté ? Que les compagnies wallonnes et bruxelloises s'exportent dans le monde entier, faisant battre les cœurs émus des petits comme des grands, à l'unisson ? Et que nous faisons chaque année battre le cœur de près de 800 enfants de chez nous ?

Pourquoi du théâtre à l'école, me demanderez-vous ?

En quelques mots simples, je dirais pour permettre la rencontre, ouvrir l'imaginaire, rêver, s'élever, s'émerveiller, susciter chez eux une foule de sentiments divers et éveiller le goût du beau, du vrai, de l'esthétique, des beaux mots... S'ouvrir, s'interroger, débattre sur le monde et son fonctionnement, sur la nature humaine, mais aussi découvrir des œuvres et auteurs qui participent à l'évolution des esprits et au mieux vivre ensemble.

Nous sommes loin des spectacles que nous avons pu découvrir quand nous étions jeunes étudiants ! Je me souviens des sentiments divers que cela suscitait chez moi, quand je franchissais avec ma classe, les portes du Théâtre de Namur, une fois



« Monte Cristo » Cie du Chien qui tousse, qui sera présenté aux primaires au mois de mai, avec des animations préparatoires dans les classes



« Amour et jambes cassées » de la Cie de la Casquette



Les pitoyables aventures de Tom Pouce,
Un spectacle jeune public de et avec Arthur Oudar et Baptiste Toulemonde

par an pour me retrouver logée au poulailler et ne même pas essayer de suivre le jeu des acteurs qui se débattaient à nous présenter du Molière, alors que la plupart d'entre nous chahutions, les filles lorgnant sur les garçons et vice versa... le spectacle était à l'époque bien plus dans la salle que sur les planches!

Comme les raisons de favoriser le théâtre à l'école ont bien évolué ! Et quel plaisir de pouvoir chaque année, visionner d'abord une quarantaine de nouvelles créations belges, afin de choisir les spectacles adaptés selon les tranches d'âge et faire partager à nos enfants ces univers à la fois magiques et poétiques, drôles et plein de réflexions. Ils pousseront je l'espère, plus facilement toutes les portes entrouvertes, curieux et avides de découvertes !

Je terminerai cette page avec une citation de Victor Hugo :

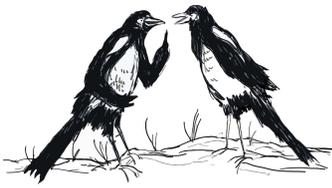
« Le théâtre n'est pas le pays du réel : il y a des arbres en carton, des palais de toile, un ciel de haillons, des diamants de verre, de l'or de clin-



« Toute seule », un projet théâtral sur la découverte de la solitude et de l'amitié, de la nature et de la liberté, du monde intérieur et extérieur

quant, du fard sur la pêche, du rouge sur la joue, un soleil qui sort de dessous la terre. C'est le pays du vrai : il y a des cœurs humains dans les coulisses, des cœurs humains dans la salle, des cœurs humains sur la scène. »

■ Brigitte Romain



Les canlètes

Ratoûrnures :

On sème nin lès fôs, is crèchenut bi tot seûs : On ne sème pas les fous, ils poussent bien tous seuls.

Deûs côps bon, c'ès-st-on côp bièsse : deux fois bon, c'est une fois bête.

Taurdûwes Pauques, timprûwès campagnes : Paques tardives, denrées tôt levées.

Avri, li mwès dès bièsses ?

Poqwè li mwès dès bièsses ? Ben ça comince li prumî do mwès avou l'pèchon !

Pèchon d'avri pa t't avau tot ! Dins lès gazètes, à l'TV, su l'dos dès djins et asteûre, mîn.me dissu Facebook !

Pèchon d'avri ? Cause qui d'avant, li prumî d'l'an ç'èsteûve li prumî d'avri, èt quand li rwè d'France, Charles IX, a candjî l'aurmonak po comincî l'anéye li prumi do mwès d'janvî, lès djins ont continuwé à s'bistoker... mins po s'fé dès couyonâdes !

Après c'est Pauques... Pont d'bièsses po Pauques vos m'diroz ? Non ? Et lès pouyons, les pouyes, li robète ?

Ca, si po dès cias, c'est lès clotches dès èglîjes qui ramwinnut lès-ous d'Pauques èt les sèmenut à l'vole dins lès djârdins, po d's-ôtes c'est li robète

di Pauques qui amwin.ne lès bias ous di totes lès coleûrs. Quand dj'èsteûve pitite, m'vî parin, li, fieûve dès traûs è s'corti, po fé dès nids po qui li pouye di Pauques vègne ponre sès ous di coleûrs.

Mins savoz bin qwè ? Qui ça fuche clotches, pouye, robète, dji m'è fout, do momint qui dj'a mès ous ! Mins, min.me si dji mindje bin lès ous cûts deurs, dj'in.me quand min.me mia lès p'tits oûs di chôcolat !

Ça c'est po lès bièsses « à paurt », mins bin sovint c'est l'mwès 'woû ç'qu'on r'vwè lès pîtès bièsses di totes les sôrtès, lès arondes, lès sauvadjès-auwes èt tos lès mouchons qu'èvent tot l'îvièr ritchèyenu à l'plantche. Lès mouches à l'laume, lès bourdon, lès picrons, lès aragnes, lès lumeçons èt lès caracoles rèchenut di leûs traûs avou lès prumîs bias djoûs.

C'est li solia qui fé rèche lès bièsses, totes lès bièsses èt come li ratournûre li dit : « gn-a bran. mint dès bièsses qui n'mougneut pont d'foûr » !

Profitez bin do bia timps mès djins èt à tot rade

■ Mélye

(F. Honnay)

Lexique :

Avri : avril

Pèchon : poisson

lès djins : les gens

prumî d'l'an : premier jour de l'année

ç'èsteûve : c'était

li rwè : le roi

l'aurmonak : le calendrier

Janvî : Janvier

bistoker : fêter l'anniversaire ou la fête de quelqu'un

one bistoke : un cadeau

couyonâde : farce

Pauque ou Pauques: Pâques

Pouyons : poussin

Pouyes : poules

Robète : lapin

clotches : cloches

clotches di Pauque : cloches de Pâques

èglîje : église

ramwinner : rapporter

lès-ous d'Pauques : les oeufs de Pâques

sèmer : semer

lès sèmenut à l'vole : les sèment à la volée

lès djârdins : les jardins

d's-ôtes : d'autres

amwinner : apporter

amwin.ne : apporte

fé dès traûs : creuser

li corti : le potager

li djârdin : le jardin

ponre, ponde : pondre

sès ous di coleûrs : ses oeufs en couleurs

mindjî : manger

dès ous cûts deurs : des oeufs cuits durs

lès bièsses « à paurt » : les bêtes « à part », « spéciales)

les arondes : les hirondelles

lès sauvadjès-auwes : les oies sauvages

ritchaîr à l'plantche : retomber sur la planche, se dit des pigeons qui rentrent au pigeonnier

lès mouches à l'laume : les mouches à miel, les abeilles

lès picrons : les moustiques

lès aragnes : les araignées

lès lumeçons : les limaçons, les limaces

les caracoles : les escargots

rèche : sortir

rèchenut : sortent

leûs traûs : leurs trous

lès prumîs bias djoûs : les premiers beaux jours

Gn-a bran.mint d'bièsses qui n'mougneut pont d'foûr : il y a beaucoup de bêtes qui ne mangent pas de foin

Mindji : manger pour les humains

Mougnî : manger pour les animaux

Au Chabo't



La crèche communale "Le Chabo't" a été créée en 2011. Trois ans plus tard, nous avons fait le point avec Donatienne Gérard, la directrice, neuro-psy de formation.

Daniel Piet : Comment se compose votre équipe ?

Donatienne Gérard : Sylvianne Piret est infirmière. Les puéricultrices sont : Laetitia Bolain, Catherine Hautier, Flavia Pestrin, Céline Besure, Perrine François et Christie Lainé. Il y a aussi une assistante sociale, Dominique Jennes.



D.P. : Quelle est la capacité de la crèche ?

D.G. : La crèche accueille 24 enfants de 0 à 3 ans, répartis en 2 sections de 12 (section bébés et section grands).

Il y a donc 6 puéricultrices, une directrice, une infirmière sociale, une technicienne de surface et une cuisinière. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.

D.P. : La crèche est-elle réservée aux enfants des parents qui travaillent ?

D.G. : Pas nécessairement, mais c'est le cas actuellement. De plus, nous n'accueillons que des enfants dont les parents sont domiciliés à Fosses. Aujourd'hui, la crèche est occupée quasiment à 100 %

D.P. : Quel est le coût pour les parents ?

D.G. : Nous appliquons le barème de l'O.N.E., à savoir en moyenne 15, 86 euros par journée et par enfant.

D.P. : Y a-t-il une liste d'attente ?

D.G. : Oh la la !! Il n'y a plus de place avant juin 2015 ! Cette crèche communale a un succès fou ! Il y a une forte demande de la part des Fossois ! Je souligne que le deuxième enfant est prioritaire.

D.P. : Je crois savoir que vous "prenez le temps".

D.G. : Effectivement. Lorsqu'un enfant et ses parents arrivent à la crèche, il nous semble important de "prendre le temps". Prendre le temps pour se familiariser avec les lieux, le personnel, les autres enfants, les pratiques pédagogiques. Prendre le temps pour échanger des informations importantes sur le rythme global de l'enfant. Prendre le temps pour qu'une relation de confiance s'établisse entre tous les partenaires. Prendre le temps pour que chacun se sente bien.

D.P. : Et le passage chez les "grands" ?

D.G. : Entre 15 et 18 mois, lorsque nous sentons l'enfant prêt, nous envisageons le passage de section.

D.P. : Qu'est-ce qu'une "journée type" ?

D.G. : Eh bien l'accueil se fait entre 7 h et 9h30. Jusqu'à 11 h, heure du repas, s'installent le rituel d'accueil, les chansons, les activités variées

(peinture, musique, jeux de construction, psychomotricité...). Les enfants font la sieste à partir de 12h15. Le goûter intervient à 15 h. Ensuite, jeux libres et retour à la maison.

D.P. : Vous respectez le rythme alimentaire ?

D.G. : Chez les plus petits, les repas sont donnés à la demande. Si un enfant n'a pas faim, la puéricultrice ne le force pas, mais lui représentera le repas plus tard dans la journée. Les parents veilleront à introduire les nouveaux aliments à la maison et tiendront le milieu d'accueil informé.

D.P. : Quid du projet pédagogique ?

D.G. : Ce qui est important pour nous, c'est la liberté de mouvement des enfants. Il faut que l'enfant ait une certaine autonomie. En terme de chute, on le laisse libre dans son apprentissage moteur. Il faut voir la fierté de l'enfant lorsqu'il peut s'asseoir. S'il chute, il apprendra par ses expériences antérieures et pourra se rattraper. Dans notre crèche, la position dorsale est privilégiée. Il s'agit d'une position d'ouverture qui procure une grande stabilité et liberté de mouvement à l'enfant. Dans cette position, l'adulte peut plus facilement lire et comprendre les expressions émotionnelles de l'enfant.

D.P. : Après 3 ans de fonctionnement, le bilan paraît favorable ?

D.G. Absolument. La crèche a adopté aujourd'hui son rythme de croisière et est occupée à 99 % !

D.P. : Un dernier mot... ?

D.G. : Oui. Je voudrais souligner que jouer est essentiel au développement de l'enfant. " Jouer aide à grandir, à découvrir le monde, à apprivoiser ses peurs, à se construire, à vivre ensemble, à créer... "

D.P. : Merci pour votre disponibilité.

■ Propos recueillis par Daniel Piet

Repères

AVRIL

Dim 20 Chasse aux œufs - camping "Le Pachy"

Jeu 24 Causerie de Music-lovers

Dîner de printemps du club des 3*20 de Bambois à l'ancienne école de Bambois

Sam 26 chasse aux œufs de Bambois sur la place de l'église (démonstration avec animaux et cadeaux - entrée gratuite pour les enfants de - de 12 ans).

Ouverture du Lac de Bambois

Dim 27 Cassage du verre-Marche Royale St-Pierre à la taverne les

Dsiettes, Vittrival

Marche ADEPS de la Marche St-Roch de Sart-Eustache

Ouverture du Lac de Bambois

Lun 28 Causerie de Music-lovers

MAI

Jeu 15 Don de sang à la salle de l'Orbey, Fosses-la-ville

Sam 17 Fancy-Fair de l'école maternelle de Nèvreumont à la 'Baillerie'

Grand prix de Wallonie de bodybuilding-Chris powergym

Dim 18 Marche ADEPS de

l'ASBL Cercle L'Eveil à la salle Patria, Vittrival.

Sam 24 Fancy-Fair des écoles libres de Fosses.

Dim 25 Fancy-Fair des écoles libres de Fosses.

Lun 26 Causerie de Music-lovers

Jeu 29 Causerie de Music-lovers

Balle pelote - camping " Le Pachy"

Fête du Point d'Arrêt à Bambois

Ven 30 Fête du Point d'Arrêt à Bambois - grande brocante

Sam 31 Fête du Point d'Arrêt à Bambois

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Boudin au chou rouge et pommes

Ingrédients choux rouge:

1 chou rouge
1 oignon rouge
2 pommes
1 bouquet garni (persil-laurier-thym)
Du beurre
6 cuillers à soupe de vinaigre rouge
Sel et poivre
Un peu de sucre
150-200 gr de boudin par personne

Ingrédients purée de céleri-rave

½ céleri-rave
8 pommes de terre
Sel et poivre
noix de muscade
crème fraîche
100gr d'emmental râpé

Recette purée :

Peler et couper les pommes de terre et le céleri

en gros dés.

Cuire les dés dans une casserole d'eau salée.

Une fois cuits, les écraser ensemble et ajouter sel, poivre, noix de muscade, 12 cl de crème fraîche et l'emmental

Recette choux rouge au boudin :

Hacher le chou rouge

Emincer l'oignon rouge

Faire chauffer une poêle et y faire fondre 30gr de beurre

Faire revenir l'oignon dans la poêle

Ajouter le chou, saler et poivrer

Ajouter 6 cuillers à soupe de vinaigre rouge et le bouquet garni.

Éplucher les pommes et les couper en petits cubes

Ajouter les pommes au chou rouge.

Couper le boudin en tronçons et couper ensuite les tronçons en deux.

Faire fondre 30gr de beurre et cuire le boudin

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !

